



Le petit Épéardais

L' Hommage

Chères Epéardaises, Chers Epéardais,

C'est avec une infinie tristesse et une grande émotion que les membres du conseil municipal et employés de la commune d'Epéard ont appris le décès de Jean-François Guérout, survenu lundi 26 décembre 2016.

Entré au conseil municipal en mars 1989, il avait été élu maire de la commune en 2008, le jour de ses 60 ans. Il avait été réélu en mars 2014 par les habitants de sa commune au sein de laquelle il s'est toujours investi.

Après avoir été membre du comité des fêtes, il en avait assuré la présidence pendant plusieurs années avant de céder sa place lors de son élection à la tête de la commune.

Membre du club des Primevères et encourageant toujours les initiatives, ce cadre retraité de la société Valois au Neubourg avait toujours à cœur de défendre l'intérêt général et le bien-être de ses habitants.



Décédé à l'âge de 68 ans des suites d'une longue maladie qui l'a emporté en quelques semaines, Jean-François Guérout a été inhumé jeudi 5 janvier 2017 en l'église du Neubourg devant une assistance composée d'environ 300 personnes. Preuve que le maire d'Epéard était avant tout un homme, apprécié de tous.

Le conseil municipal et le personnel ont adressé leurs premières pensées à sa femme, Josette qui l'a parfaitement accompagné au quotidien durant ces dernières semaines ainsi qu'à l'ensemble de sa famille, et notamment ses deux fils et sa fille.

Un registre de condoléances a été mis à disposition du public en mairie durant un mois.

Mairie

Mairie - 16 rue des écoles - 27110 Epéard
Téléphone : 02 32 35 20 69 / Fax : 09 70 62 59 19
Horaires d'ouverture : lundi 17h - 19h / jeudi 10h - 12h
Secrétaire de mairie : Sylvie Monnier
mairie.epegard@gmail.com / www.epegard.fr

Le conseil municipal



Élu en mars 2014, le conseil municipal se compose de 14 membres qui se réunissent régulièrement afin de définir les projets de la commune.

Le conseil municipal au 1/12/2016: Jean-François Guerout (Maire), Roseline Pottier (1^{ère} Adjointe), Pascal Demare (2^{ème} Adjoint), Jean-François Payan (3^{ème} Adjoint), David Allais, David Bessin, Chantal Durand, Patrick Enault, Sandrine Groud, Reynald Lamy, Christine Lejeune, Martine Maczuha, Eric Mariel, Fabrice Maupas.

Les Délibérations

Le conseil municipal se réunit régulièrement tout au long de l'année.

En 2016, quatre de ces réunions se sont tenues. Voici les principales décisions prises par les élus communaux.

15 février

- Travaux urgents à la salle polyvalente : changement d'un aérotherme et du chauffe-eau
- Suppression de la cheminée sur la toiture de la mairie
- Élagage des arbres dans la cour de l'école

13 avril

- Approbation du compte administratif 2015
- Vote des subventions 2016
- Vote du budget primitif 2016
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2016 : augmentation de 2%
- Régularisation des transferts du SIVOM à la Communauté de communes du pays du Neubourg

19 septembre

- Installation chauffage à l'église et restauration des soubassements
- Aménagement routier route du Troncq
- Installation bordures de défense à la mare communale « la bonne mare »
- Adoucisseur lave-vaisselle à la salle polyvalente
- Remplacement des filets de buts sur le terrain de football

12 décembre

- Modification horaire adjoint technique territorial
- Instruction des autorisations d'urbanisme par la communauté de communes du Pays du Neubourg

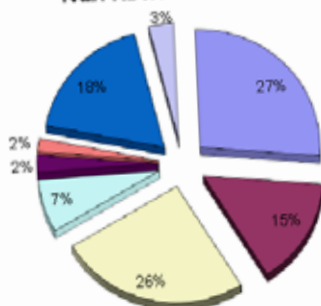
Le compte rendu de tous les conseils municipaux sont disponibles en intégralité au secrétariat de la Mairie et sur

Infos

www.epegard.fr

Le budget communal

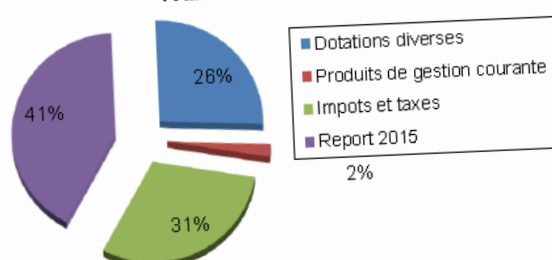
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT Budget 2016
Total : 362 373 €



■ Participations syndicales
■ Charges de personnel
■ Charges exceptionnelles (Réserve)
■ Indemnités élus
■ Charges financières
■ Virement à l'investissement & amortissement
■ Charges de fonctionnement

Comme il est de coutume, nous présentons le budget communal. Le budget primitif de l'année 2016 présentait un budget voté à l'unanimité et à l'équilibre de 362 373,50 € en fonctionnement et 416 437,69 € en investissement.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT Budget 2016
Total 362 373 €



■ Dotations diverses
■ Produits de gestion courante
■ Impôts et taxes
■ Report 2015

Les Taxes communales

Outre les subventions et dotations d'État, les recettes communales sont notamment issues des impôts locaux. Jusqu'à leur vote en conseil municipal en début d'année 2017, les taux sont les suivants :

Taux des contributions directes :

Taxe d'habitation : 8,66 %
Taxe foncière propriétés bâties : 14,19 %
Taxe foncière propriétés non bâties : 40,77 %
Contribution Foncière des Entreprises : 14,63 %

Taux de la taxe d'aménagement (part communale) : 3 % - les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés

Les Projets 2017

Principaux investissements prévus en 2017 :

- Chauffage de l'église
- Restauration des soubassements de l'église
- Sécurisation de la route du Troncq
- Mise en sécurité des bâtiments communaux sur directive du syndicat départemental incendie et secours
- Accès personne à mobilité réduite de la Mairie

- Changement de divers matériels salle Francis Talon
- Changement des portes fenêtres salle des associations
- Réfection globale sur la salle Francis Talon (structure et mobilier)
- Amélioration du ruissellement des eaux pluviales rue de Fosse Marie

Le petit épégarçais, une édition de la Mairie d'Épégar - 16 rue des écoles - 27110 Épégar
Janvier 2017

Directrice de publication : Roseline Pottier (Maire par intérim)
 Mise en page : David Allais | AmaCom Communication à Épégar
 Impression : Imprimerie IRS Tirage : 270 exemplaires

Les travaux



Les principaux projets mis au budget de l'année 2016 étaient :

- Mise en sécurité des bâtiments communaux
- Démolition de la cheminée de la Mairie
- Accès personne à mobilité réduite de la Mairie
- Création d'un hall d'accueil à la Mairie
- Changement de divers matériels salle F. Talon
- Changement des fenêtres salle des associations
- Changement du chauffage de l'église
- Réfection globale salle Francis Talon
- Sécurisation de la circulation route du Troncq
- Amélioration du ruissellement des eaux pluviales rue de Fosse Marie

Sécurité Stationnement salle Francis Talon

Depuis la **mi-février 2016**, les règles de stationnement ont été modifiées sur le parking de la salle communale Francis Talon.

Prise en conseil municipal le 17 décembre 2015, cette décision a été rendue effective par la pose de la signalétique correspondante. Les poids lourds sont interdits de stationnement et de tout arrêt sur le parking. Seuls les véhicules légers sont autorisés à stationner.

L'arrêté municipal faisant entrer en vigueur cet arrêté autorise les camping-cars.



Sécurité Arbres de l'école

Les arbres dans la cour de l'école présentaient un danger pour les enfants car de nombreuses branches menaçaient de tomber.

Il était donc indispensable de procéder à l'élagage de ces 3 tilleuls ainsi qu'une réduction du sorbier.

L'opération a été réalisée pendant les vacances scolaires, les **16 et 17 février 2016** pour un coût de 2 260,80 € TTC.



Nouvelle École Nouveau jeu

Le SIVOS Epévicros a financé le remplacement de la structure de jeu extérieure dans la cour de récréation. L'ancien était devenu dangereux pour la sécurité des enfants et donc inutilisable.

Il a été posé durant les vacances d'hiver, et mis en service le 22 février dès la rentrée des enfants.

Le petit Epégardais



Les travaux

Sécurité Cheminée de la mairie



En mauvais état et menaçant de s'effondrer, dans la cour de l'école, la cheminée sur la mairie a été supprimée pendant les vacances d'hiver, les 15 et 16 février 2016.

Cette mission a été confiée à une entreprise située sur la commune, pour un coût de 1330 € TTC.



Sécurité Borne incendie route de l'église

Votée en décembre 2015, l'opération s'est déroulée courant **mars 2016** : la pose d'une nouvelle borne incendie rue de l'église. A proximité de l'arrêt de car faisant le coin avec la rue des Canadiens 1944, la borne répond à une demande des services de secours. Elle permet ainsi d'offrir un service optimal aux services en cas de nécessité.

Le coût de l'installation est de 2556,74 € à la charge de la commune.



Voirie Ruissellement rue René Lothon

Depuis la mise en place de ralentisseurs rue René Lothon, l'évacuation des eaux pluviales posait problème.



En collaboration avec la Communauté de communes du Pays du Neubourg qui a pris en charge la réalisation du chantier, la commune a procédé à la mise en place de caniveaux bétons sur les accotements. Les travaux se sont achevés le **16 mai 2016** après plusieurs jours d'aménagement.

Dans le même temps, les accotements de part et d'autre du ralentisseur ont été aménagés afin de permettre une stabilité parfaite de l'aménagement. Cela permettra un bon écoulement des eaux pluviales jusqu'au regard d'évacuation situé au carrefour rue de fosse marie / route de la Neuville. La commune a pris en charge l'ensemble des matériaux.

Les travaux

Équipement Matériel salle Francis Talon

Des travaux urgents ont été effectués en **février 2016** sur différents équipements de la salle communale Francis Talon. Suite à une panne de chauffage : un aérotherme a été changé pour un montant HT de 1 604,90 €. Il a aussi été procédé au changement du chauffe-eau pour un montant HT de 1 476,93 €. Une réparation du lave-vaisselle a été faite en cours d'année (243,34 € TTC) ainsi que la mise en place d'un nouvel adoucisseur (468,30 €) en **septembre 2016**.

Espaces verts Nettoyage Sente de la mare aux prêtes

Dans le cadre du bien-être dans la commune, les élus ont décidé de procéder au nettoyage de la Sente de la mare aux Prêtes (permet d'accéder aux rues René Lothon et de Fosse Marie).

Élagage et coupe des arbres qui avaient pris possession du chemin ont été effectués. A noter que dans un souci d'économies, cette opération a été réalisée par les employés communaux durant plusieurs jours courant septembre. L'opération s'est achevée le **14 septembre 2016**.



Travaux Canalisations à Aillet

Le SERPN (Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg) a remplacé, **mercredi 28 septembre 2016**, une canalisation qui avait cassé, rue de la mare aux joncs, suite à des mouvements de terrain. Il a également procédé à la réparation d'une fuite sur un raccord sur le secteur de la rue de la mare de la ville.

Stationnement Mare communale

Suite à des dégradations au cours de l'été autour de la mare communale dite « la bonne mare » : papiers et déchets divers éparpillés, poteaux empêchant l'accès des voitures arrachés, enlèvement de quelques pierres de l'enrochement, etc.... il a été procédé à l'installation de bordures de défense interdisant l'accès aux voitures. La mise en place, pour un montant de 3 600,00 € TTC, a été faite le **10 octobre 2016**.



Les infos municipales

Élections 2017

L'année 2017 sera riche en élections. A noter que désormais les bureaux de vote fermeront à 19h.

Les municipales complémentaires :

Les premières élections de cette année 2017 devraient être les municipales complémentaires. Suite au décès de Jean-François Guérout, un nouveau maire doit être élu par le conseil municipal.

Ce dernier doit être au complet. Le Préfet de l'Eure va donc convoquer tous les électeurs d'Épégard, à une date que lui seul choisit, pour des élections municipales complémentaires.

Le conseil municipal votera ensuite un nouveau maire et les adjoints.

Conformément à la législation, suite au décès du Maire, c'est Roseline Pottier (1^{ère} adjointe) qui assure la mission de Maire par intérim jusqu'à l'élection du nouveau maire par le conseil municipal.

Les présidentielles : 23 avril et 7 mai 2017

Les législatives (pour élire les députés siégeant à l'assemblée nationale) : 11 juin et 18 juin 2017



La salle Francis Talon



La salle communale Francis Talon est ouverte sur réservation. Elodie Poisson est la nouvelle responsable de la salle. Elle remplace Ida Kulhaneck qui a fait valoir ses droits à la retraite.

Le conseil municipal a revu le contrat de location ainsi que le règlement d'utilisation de la salle.

Réservations : Elles se font désormais sur le site internet de la commune www.epegard.fr (rubrique Vie locale/salle des fêtes) ou en mairie aux horaires d'ouverture.

Capacité : 120 personnes

Tarifs : 180 € pour les habitants / 350 € pour les extérieurs / Vaisselle (tarif unique) : 1 € le couvert.

Actualité, agenda, infos municipales et associatives, vie pratique
Toute l'année et à tout moment, retrouvez les infos sur

Infos

www.epegard.fr

La vie communale



2016 a de nouveau été riche en événements dans l'agenda communal. Des moments d'animations, d'événements variés pour tous. Sans aucun doute, Epéard est un village dynamique.

Portes ouvertes La Ferme Charcutière

Samedi 16 et dimanche 17 avril 2016 La Ferme Charcutière organisait ses portes ouvertes.

Découverte de l'élevage, du magasin mais aussi marché fermier et animations étaient au programme.

Pour la seconde année, Eric Bellenguez, propriétaire de La Ferme, avait associé le Club des Primevères et le Comité des fêtes à ces deux jours de fête qui se sont terminés à chaque fois par les traditionnels tiercés de cochons. 2000 visiteurs ont été estimés sur ces deux jours d'animation.



Rando Patrimoine

Samedi 23 juillet l'office de tourisme du Pays du Neubourg (présidée par Catherine Cottin) organisait une Rando Patrimoine dans la commune. Les 28 marcheurs présents ont parcouru 11 km autour d'Epéard. Ils se sont notamment arrêtés dans l'église avant de terminer par un rafraîchissement à La Ferme Charcutière.



Cérémonie du Souvenir

Comme chaque année, la municipalité avait convié les habitants à la cérémonie hommage du **11 novembre**.



Chacun a rendu hommage aux habitants d'Epéard morts pour la France. Le dépôt de gerbe a précédé la clôture de cette cérémonie qui a été marquée par le chant de La Marseillaise.

Le petit Epéardais



La vie communale

Le Repas du CCAS

Comme chaque année, les membres du CCAS et la commune organisaient le repas de fin d'année offert aux aînés de la commune. Autour d'un repas puis d'un après-midi festif, ce sont près de 70 convives qui étaient présents **dimanche 4 décembre**.

Les doyens, Clara Petit (92 ans) et Maurice Mariel (80 ans), ont été mis à l'honneur au cours de ce repas qui permet à toutes les générations de se retrouver dans la bonne humeur.

Comme chaque année, chaque habitant de la commune de plus de 60 ans était invité à ce repas. En plus, le CCAS a offert un colis de fin d'année à chaque habitant, là aussi âgé de 60 ans et plus (présent au repas ou non).



École Atelier musique

Mardi 6 décembre 2016 les enfants de l'école d'Epéard ont bénéficié d'un atelier musique, grâce à la subvention accordée chaque année à la coopérative scolaire. Deux musiciens sont venus les initier à la musique.

La matinée s'est terminée par une chanson chantée par une partie des enfants au chant et d'autres aux instruments.



Le Fleurissement

Epéard conserve son label de village fleuri 1 fleur.

Judi 8 décembre, la commune a été citée au Département de l'Eure parmi les communes lauréates d'un prix de la part du Département de l'Eure. D'un montant de 800 €, cette dotation sert à financer les plantations.

La commune est fière de ses efforts en matière de fleurissement et remercie tous les habitants qui entretiennent les espaces publics et contribuent à l'embellissement du village.



La vie communale



Le SIVOS (syndicat intercommunal à vocations scolaire) est un établissement public de coopération intercommunale.
Le SIVOS EPEVICROS, qui regroupe les communes d'Épéard, Vitot et Crosville-la-Vieille gère le fonctionnement des écoles et des services péri-scolaires (cantine, garderie,,,...).

Les Écoles

Avec ses deux classes, l'école d'Épéard accueille au total 40 enfants.

Alors que les plus petits vont à Vitot et les plus grands à Crosville-la-Vieille, ce sont les CE1 et les CP qui sont accueillis dans l'école de la commune.

Après deux années mouvementées pour leur organisation, les TAP ont été supprimés depuis la rentrée de septembre 2016. Une nouvelle organisation péri-scolaire s'est mise en place le soir qui satisfait les élus puisque tout se déroule beaucoup mieux que lors de l'organisation des activités rythmes scolaires.

Moment phare de la fin d'année scolaire, la kermesse s'est déroulée en juin dernier dans notre commune. Après des spectacles sur le thème du cirque, les enfants ont bénéficié d'une après-midi festive. L'association organisatrice a remis en place le spectacle de Noël en décembre 2016 au sein de la salle polyvalente Francis Talon. Les parents étaient venus très nombreux voir leurs enfants chanter face au Père Noël.



Côté scolaire, grâce à la dynamique équipe d'enseignantes, les enfants multiplient les actions. Ils ont récemment décoré un sapin de Noël offert par le comité des fêtes de la commune, réalisé un goûter à l'occasion des fêtes de fin d'année sans oublier les ateliers au club hippique ou encore les sorties piscine. Financé par le SIVOS, le jeu de la cour a été changé en 2016 (voir rubrique Travaux).

Effectifs 2016/2017

VITOT

Maternelles :

27 enfants tous niveaux avec M^{me} Oger

27 enfants (moyens/grands) avec M^{me} Chevallier

EPEGARD

22 CP avec M^{me} Backès

18 CE1 avec M^{me} Amice

CROSVILLE-LA-VIEILLE

26 CE2 avec M^{me} Chaudet

21 CM1/CM2 avec M. Chaudet

22 CM1/CM2 avec M^{me} Perche



La vie communale



Après des mois de travail et de réunions, l'extension du groupe scolaire du SIVOS Epévicros est ouverte.

Afin de répondre aux besoins actuels, l'école de Vitot a doublé sa surface.

Ce projet d'un montant global de 1,5 millions d'euros, profitera à l'ensemble des enfants des trois communes du SIVOS.

L'Extension de l'école

Le chantier a débuté réellement en début d'année 2016, il se termine en ce début d'année 2017 !

Après 12 mois effectifs de travaux, la mise en service totale s'effectue au fil des semaines depuis la rentrée de septembre 2016. Après les salles de classes réhabilitées et les nouveaux sanitaires, c'est le restaurant scolaire qui vient d'être livré il y a quelques jours aux enfants.

Ils déjeunent désormais dans une cantine respectant les normes actuelles mais aussi les attentes pédagogiques. Ainsi, alors que les maternels sont servis à tables, les primaires bénéficient d'une ligne de self. Cette nouveauté a une vocation pédagogique : les enfants se servent mais doivent aussi mettre eux-mêmes leurs déchets à la poubelle. Le but est de leur faire prendre conscience du gaspillage alimentaire dont ils sont la source.

Le projet mené par le SIVOS Epevicros, qui regroupe les communes d'Epégard, Vitot et Crosville-la-Vieille, avait pour objet la restructuration et l'extension de l'école située à Vitot et construite en 1955.

L'extension propose également un nouveau hall d'accueil et une salle d'activités, divers dépôts, 2 dortoirs et une salle d'arts plastiques. La 3ème classe créée ouvrira en septembre 2017. La cantine actuelle va être transformée en salle d'activités périscolaire. En façade, se trouvent

une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite, 2 auvents, une pergola et un préau, déjà bien utile.

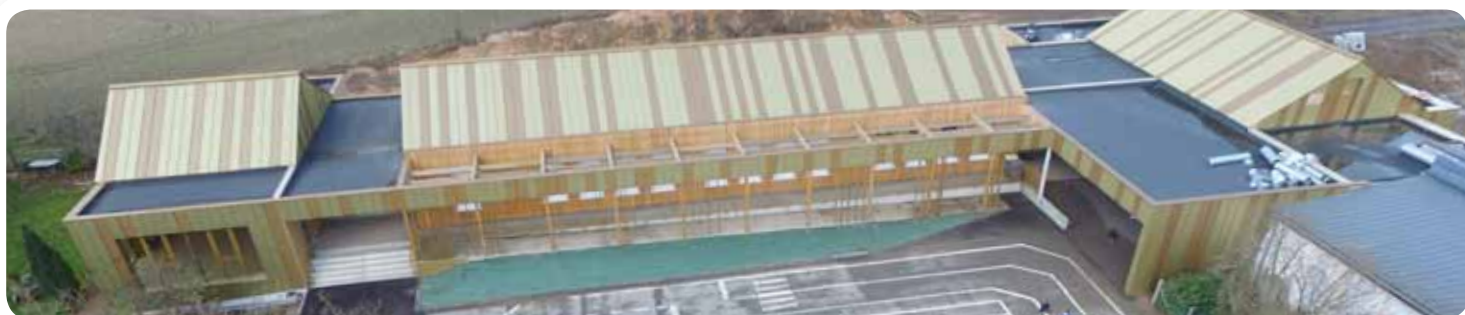


Suivant sans faille chaque semaine les réunions de chantier jusque cet été, Jean-François Guérout n'aura jamais le plaisir de voir ce chantier achevé et pour lequel il s'est battu pour qu'il puisse se faire !

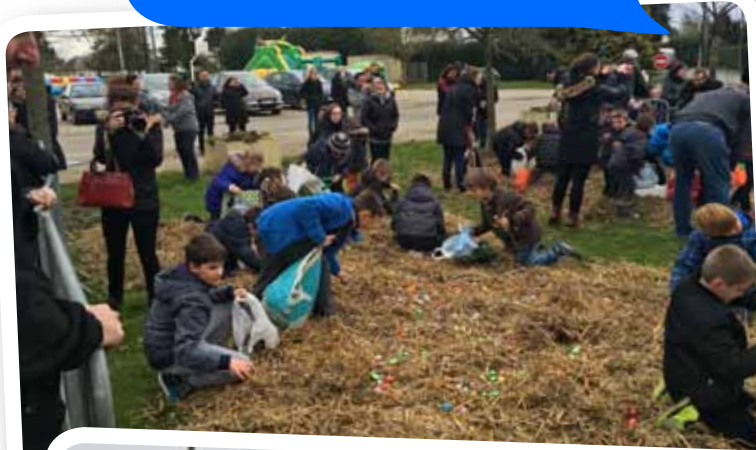
MVT Architecture et l'Assistant à Maîtrise d'ouvrage CubiK, ont parfaitement tenu les coûts et les délais malgré des plannings souvent non respectés par certaines entreprises !

Le toit et le bardage extérieur sont en zinc doré. Cela offre une esthétique visuelle s'intégrant parfaitement aux champs jouxtant l'école. A l'arrière une piste de course va être créée.

Le SIVOS a le soutien financier du Département de l'Eure et de l'Etat.



Les associations



Le Comité des fêtes d'Épéard anime la commune tout au long de l'année. Le programme 2016 était une nouvelle fois riche avec 9 organisations. Elles ont toutes été réussies avec un nombreux public à chaque fois. Les 17 bénévoles se sont investis lors de ces événements (Running Tour d'Épéard - Course de la St Valentin, Fête communale, participation aux portes ouvertes de La Ferme Charcutière, Randonnée pédestre, Loto, Marché fermier et artisanal de Noël, Halloween, vente de sapins de Noël) afin de récolter des fonds pour financer le spectacle et les cadeaux de Noël.

Le comité des fêtes remercie la municipalité pour son soutien financier et logistique.

Le Comité des fêtes



Les membres 2017 :

- Présidente d'honneur : Josette Guérout
- Président : David Allais
- Vice-Président : David Leprince
- Trésorier : William Régnier
- Trésorier adjoint : Sébastien Mullet
- Secrétaire : Chantal Durand
- Secrétaire adjointe : Julie Mulot
- Membres : Emmanuelle Cazanobes, Jessica Lerouge, Fabrice Béranger, Mélissa Sement, Charline Haye, Laurent Rivière, Aurélie Carmignac, Philippe Schnellbach, Audrey et Ludovic Keot, Arnaud Albessart, Jean-Noel Ouin, Christophe Clergue.

Agenda 2017

- 12 février : Running Tour d'Épéard
- 25-17 avril : Fête communale (loto, chasse aux oeufs)
- 25 août : Randonnée pédestre
- 7 octobre : Loto
- 28 octobre : Halloween
- 12 novembre : Marché fermier et artisanal de Noël
- 3 décembre : Livraison des sapins de Noël
- 7 décembre : Arbre de Noël

Site internet : www.comitedesfetes-epéard.fr
Facebook : Comité des fêtes d'Épéard

Le Tir à la carabine

Comme chaque année, l'association du Tir à la Carabine, présidée par Frédéric Delarive, a organisé au cours de l'été un concours.

Chaque samedi, une fois tous les quinze jours jusqu'au 15 août, les joueurs ont cumulé les points avant d'être réunis pour le classement final et la remise des prix. Frédéric Delarive a été le meilleur cette année.

La Gymnastique

Épéard'Gym propose des séances variées de gym chaque mercredi. Renforcement musculaire, abdo, ballon, zumba, step, pilâtes....

Ces séances sont animées par Muriel, diplômée de Gym Volontaire, et organisées sur trois créneaux horaires (limité à 22-25 personnes par créneaux horaires) : 16h45-18h, 18h-19h15 ou 19h15-20h30 (hors vacances scolaires).

Les associations

Théâtre

La compagnie des fruits de la passion a débuté, il y a 1 an, ses ateliers théâtre les mardis soirs au sein de la salle Francis Talon, mise à disposition par la commune.

Ouverts aux débutants, le but est de s'initier au théâtre et de participer à une représentation en fin d'année.

Animé par Benjamin Broux dans une ambiance conviviale où l'on s'amuse sérieusement, ce travail va devenir concret en cours d'année puisqu'une représentation va être donnée dans la salle.

Atelier adulte: 20/22h

Renseignements : 06 20 60 04 17

Le Football club

Le Football Club Epégar Le Neubourg, présidé par Philippe Samson propose des entraînements et des matchs à ses joueurs sur le terrain entretenu par la commune.

Il se situe juste derrière la salle communale 'Francis Talon'.

Le calendrier est affiché sur les vestiaires et sur le site internet de la commune.

Le Club des primevères

C'est dans la joie que tous les adhérents du club des primevères se retrouvent chaque mercredi après midi pour les jeux de cartes, scrabble, gouter, café et chocolat chaud sans oublier les petites friandises.

Tout au long de l'année, les anniversaires, fêtes des mères, pères et autres sont toujours à l'honneur.

Un vent de chaleur et de bonne humeur souffle sur le club!!!

Le bureau est composé de Josette Guérout (présidente), Maurice Mariel (vice-président), Alain Quard (trésorier), Pierrette Degolmard (trésorière adjointe), Jeannette Quard (secrétaire).

La Société de chasse

Dominique Lhuillier a cédé sa place de Président de la société de Chasse d'Epégar en début d'année 2016.

Chaque année, cette association organise un repas interne au sein de la salle polyvalente Francis Talon. En 2016, un concours de pêche a été organisé le 5 juin.



Dans la commune

Tarifs du Cimetière

Espace cinéraire

- concession trentenaire pour caveaux-urnes : 50,00 €
- concession cinquantenaire pour caveaux-urnes : 100,00 €
- dispersion au jardin du souvenir : gratuit
- la mise à disposition d'un caveau-urne est fixée à 370,00 € en plus du tarif de concession.
- les caveaux-urnes seront installés par la commune. Aucune autre création n'est autorisée.



Concessions trentennaires

(pleine terre ou caveau)

- 1 place : 50 €
- 2 places : 75 €
- 3 places : 100 €

Concessions cinquantennaires

(caveau uniquement)

- 1 place : 100 €
- 2 places : 150 €
- 3 places : 200 €

Les règles de Bon voisinage

Si généralement de bonnes relations s'installent entre tous les utilisateurs du territoire communal, il arrive parfois aux élus de gérer des contentieux entre habitants, passants, promeneurs,.....

Il est utile de rappeler les règles de base du «bien vivre ensemble» à la campagne pour positiver les rapports entre tous :

- La tonte du gazon est interdite le dimanche et les jours fériés.

En semaine, il est obligatoire de s'arrêter de tondre à 19h30. Même interdiction pour les tronçonneuses, motoculteurs, taille-haies, etc....

- Les haies, en bordure du domaine public (routes, chemins, terrains communaux...), doivent être élaguées, faute de quoi une mise en demeure sera adressée aux propriétaires.



- Il est interdit de faire des feux de branchages, détritux, etc.... du 15 mars au 15 octobre.

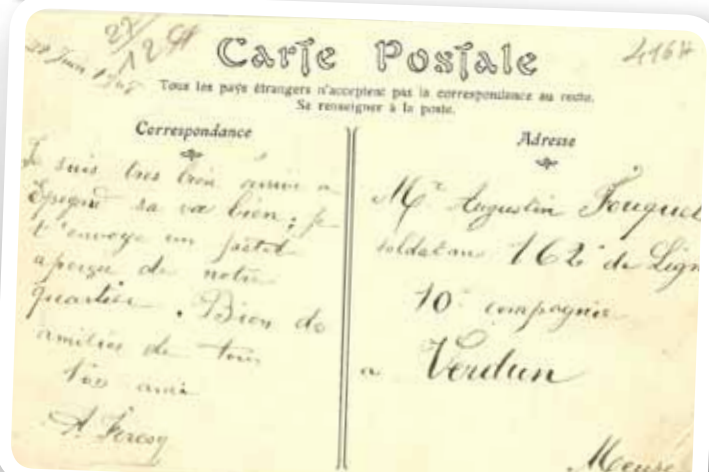
- Sur arrêté municipal, les travaux de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de

causer une gêne pour le voisinage ne peuvent

être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30.
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h.

Histoire Carte postale



Dans la commune

Les Infos pratiques

Ordures ménagères :

- Les bacs d'ordures ménagères sont ramassés chaque mercredi ;
- Les bacs à verre sont collectés le jeudi une semaine sur deux (semaines impaires).

A noter que le ramassage des bacs à verre en porte à porte va être arrêté en cours d'année 2017.

Déchetterie (RD 133 à Crosville-la-Vieille - face à la linère) :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h30 à 18h (du 01/11 au 31/03 fermeture à 17h30) ;
- Mercredi et samedi : 9h/12h et 13h30/18h (du 01/11 au 31/03 fermeture à 17h30).

Piscine du Haut-Phare :

Un tarif préférentiel pour les habitants d'Épéard est accordé à la piscine du Haut-Phare. Pour en bénéficier, rendez-vous en mairie avec une photo d'identité afin de retirer la carte «Commune adhérente» au SERGEP.



La Vie économique

BEAUTÉ

Cécile beauté & bien-être - 06 32 30 91 18

BOIS

Didier Coquin - 02 32 35 17 17

BRICOLAGE/TRAVAUX

Denis Davoust Multiservices - 07 70 80 36 36

CHARCUTERIE

La Ferme Charcutière (Vente directe de charcuterie à la ferme)

Eric Bellenguez - 02 32 34 03 58

Ouvert Mercredi de 10h à 13h - Vendredi et Samedi de 9h à 19h (fermeture à 18h le samedi en hiver)

www.ferme-charcutiere.com

COMMUNICATION WEB - EDITION & DRONE

David Allais | AmaCom Communication - 06 22 18 71 04

www.amacom-communication.fr

COUVERTURE

Bruno Lheureux - 02 32 35 10 14

Ludovic Lelarge - 06 12 62 74 89

ÉLECTRICITÉ

Isaac Électricité - 02 32 35 59 79

FROMAGES

Les petits plaisirs de Normandie - 06 50 36 86 45

HÉBERGEMENT

Edith & Maurice Lucas - 02 32 35 08 95

MACONNERIE-ISOLATION

SARL LMS - 02 32 36 94 93

SPORT

K'Unique - 06 27 99 04 32

TAXI

Taxi Épéard - 06 09 01 89 25

Pour figurer dans cette rubrique, contactez la mairie.

Dans la commune

Les Contacts pratiques

Communauté de communes du Pays du Neubourg

Aide à domicile, développement économique, structures petite enfance, ordures ménagères, tourisme

1, Chemin St-Célerin - BP 47 - 27110 Le Neubourg

Tel. : 02 32 34 04 41 - Fax. : 02 32 67 71 86

contact@paysduneubourg.fr

SITS du Neubourg (syndicat de transports scolaires)

Président : Jean-Pierre Kieffer

06 61 79 95 78 - sitsduneubourg@gmail.com

SERPN (syndicat d'eau du Roumois et du Plateau du Neubourg)

Eau potable

- Service clientèle (abonnement, facture, consommation, résiliation.....) : 02 35 77 87 37 (Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h) ;

- Service technique (urgence, assistance, fuite, dépannage....) : 02 35 77 85 00 (24h/24).

L' État civil

Naissances 2016

BUREL Sacha

DELENTE Noa

DUBOSC Lyse

LEPELLETIER Loën

MAUCOLLOT Lucie

PILLARD Elouane



Mariage

BELLENGER Julie et LEPELLETIER Alban

CHANTRY Sylvie et RIDEL Didier

GLIKSMAN Xavière et GENTY François



Décès

GUÉROUT Jean-François

MARIEL Madeleine

SURGEON Maurice



2017 Bonne année

En 2017, de nombreux événements vont ponctuer la vie de la commune. Qu'ils soient organisés par la municipalité, par les associations ou d'autres partenaires, ils feront d'Epégar un village dynamique.

Le conseil municipal vous souhaite une bonne année 2017 à Epégar !



L'actu 24h/24 et 7j/7 : www.epegard.fr
Suivez nous sur Facebook : Commune d'Epégar
et Twitter : @Epegard27